

20 oct 2017 -13:02

La Régie des Bâtiments présente son rapport d'activité 2016

Les grands projets, mais aussi des initiatives pour une gestion immobilière plus efficace et des processus de changement interne

BRUXELLES - Dans son rapport d'activité 2016, la Régie des Bâtiments donne un aperçu de plusieurs grands projets réalisés au cours de l'année 2016, comme le Centre de Psychiatrie légale à Anvers, le complexe de la Police fédérale à Hasselt et le nouveau Centre des Finances à Nivelles. Ce nouveau rapport d'activité s'intéresse aux initiatives prises par la Régie des Bâtiments pour une gestion immobilière plus efficace ainsi qu'aux processus de changement amorcés en interne.

Découvrez le rapport d'activité 2016 complet sur le nouveau site web de la Régie des Bâtiments.

Une sélection de projets

En 2016, la Régie des Bâtiments a achevé plusieurs de ses grands projets. À Anvers, elle a terminé le Centre de Psychiatrie légale qui accueille 182 internés ne pouvant intégrer le circuit psychiatrique régulier. À Hasselt, elle a centralisé les services de la Police fédérale du Limbourg dans un nouveau bâtiment attrayant et dans le bâtiment existant rénové. Et à Nivelles, elle a regroupé tous les services du SPF Finances de l'arrondissement de Nivelles au sein de l'ancien complexe Peugeot.

En 2016, la Régie des Bâtiments a également poursuivi son travail concernant plusieurs grands projets en cours, comme la rénovation lourde du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, les rénovation et l'extension ambitieuse du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervueren et la restauration de la serre Congo à Laeken.

En outre, elle a effectué des travaux d'entretien et de rénovation de petite et grande envergure sur bon nombre des 1100 sites qu'elle gère. Citons les exemples de la rénovation d'une aile cellulaire de la prison centrale de Louvain ou encore les travaux du site du Space Pole à Uccle, qui héberge l'Institut royal météorologique, l'Institut royal d'Aéronomie spatiale de Belgique et l'Observatoire royal de Belgique.

Une utilisation efficace de la surface disponible

La tâche principale de la Régie des Bâtiments est restée la même en 2016 : l'hébergement des services publics fédéraux dans un environnement de travail moderne et fonctionnel adapté à leurs besoins. Pour ses projets, la Régie des Bâtiments applique la norme d'occupation fédérale, qui prévoit un espace de travail de maximum 13,5 m² par équivalent temps plein corrigé (ETPc). Elle veille ainsi à ce que la surface, les moyens et l'énergie disponibles soient utilisés le plus efficacement possible.

En 2016, la Régie des Bâtiments a pris des initiatives supplémentaires afin de permettre une gestion immobilière plus performante. Elle a ainsi amélioré la base de données comportant les informations relatives aux bâtiments qu'elle gère et elle a conclu un accord-cadre lui permettant de faire exécuter des monitorings d'occupation plus flexibles. Grâce à une modification législative, elle peut désormais organiser et réaliser elle-même ses transactions immobilières.

Processus de changement interne

Le rapport d'activité 2016 témoigne également des nombreux changements au sein de la Régie des Bâtiments.

En 2016, la Régie des Bâtiments a continué à investir dans une nouvelle culture organisationnelle dans laquelle la relation de travail est basée sur la confiance et le sens des responsabilités. Cette nouvelle approche se reflète dans le réaménagement des bureaux de son siège central selon les principes du New Ways of Working.

En même temps, elle s'est employée à favoriser le partage des connaissances, en investissant dans une plus grande numérisation, une gestion harmonisée des dossiers numériques ainsi que dans l'archivage et la sélection des archives historiques volumineuses.

Les changements au sein de la Régie des Bâtiments se manifestent également dans l'effectif de personnel : en 2016, l'organisation a accueilli 60 nouveaux collaborateurs, assurant la succession indispensable des collaborateurs partis à la pension. Ces dernières années, l'effectif de personnel a évolué pour devenir un mix équilibré d'hommes et de femmes, et de collaborateurs de tout âge. 3,62% des collaborateurs ont un handicap. La Régie des Bâtiments est d'ailleurs l'une des six organisations fédérales atteignant et dépassant le quota des 3 %.

Enfin, en juillet 2016, Gert Jansens et Jan Mathu sont venus renforcer le Comité de Direction en qualité de Directeur général des Services opérationnels et Directeur des Services d'Encadrement. Le Comité de Direction a ainsi recouvré toutes ses forces pour relever les défis de l'avenir.

Découvrez le [rapport d'activité 2016](#) complet.

Vous voulez en savoir plus ?

- Vous trouverez plus d'informations sur les projets de la Régie des Bâtiments sur le [nouveau site web](#).
- La Régie des Bâtiments sur [Facebook](#)
- La Régie des Bâtiments sur [LinkedIn](#)

La Régie des Bâtiments

Le gestionnaire immobilier fédéral

La Régie des Bâtiments est le gestionnaire immobilier de l'État belge. Elle assure un environnement de travail de qualité aux agents fédéraux et œuvre à la préservation du patrimoine architectural et historique fédéral.

Son vaste portefeuille immobilier représente près de 1.120 complexes (7,3 millions de m²) dont les 2/3 appartiennent à l'État et 1/3 est pris en location.

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be